La note de Conjoncture de la CAPEB

LA LETTRE D'INFORMATION HEBDOMADAIRE DU RÉSEAU

Conjoncture du 2ème trimestre 2022
Juillet 2022

Mémo 2e trim.
(Évolution en volume)

Activité artisanat du bâtiment
↗ 3,0 %

Neuf
↗ 2,5 %

Entretien-Rénovation
↗ 3,0 %

EN SYNTHÈSE

UNE ACTIVITÉ SOUTENUE MALGRÉ DES TENSIONS CROISSANTES SUR LES COÛTS ET LES APPROVISIONNEMENTS

La croissance de l'activité de l'artisanat du bâtiment se poursuit, en dépit des difficultés, avec une progression de 3 % en volume. Les hausses des prix des matériaux s'accélèrent et les trésoreries se tendent, laissant présager une fin d'année 2022 et une année 2023 difficiles.

La croissance de l'activité de l'artisanat du bâtiment confirme sa vigueur, toujours tirée par les travaux en entretien-rénovation, qui enregistrent une nouvelle hausse pour le huitième trimestre consécutif. L'activité d'entretien-rénovation croit ainsi de 3 % et continue de bénéficier du dynamisme des travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements, lesquels progressent de 4 % en volume par rapport au deuxième trimestre 2021. L'activité de la construction neuve continue elle aussi de croître, bien qu'à un niveau moindre, de 2,5 % en volume par rapport au deuxième trimestre de l'année dernière. Au global, l'activité de l'artisanat du bâtiment présente donc encore une bonne dynamique, comme en témoigne le niveau des carnets de commande ce deuxième trimestre (101 jours de travail à venir). Toutefois, le niveau de croissance de l'activité montre des disparités selon les région, entre 2,5 % et 4 %. Ainsi, plus de la moitié des régions, progressent moins rapidement que la tendance observée sur les quatre derniers trimestres. Ce ralentissement peut s'expliquer en partie par une légère baisse de la demande en entretien-rénovation et par une plus faible croissance des mises en chantiers (elles n'augmentent que de 0,5 % par rapport au deuxième trimestre de l'année précédente), malgré une hausse de 16,4 % du nombre logements autorisés sur le dernier trimestre (soit 502 800 logements). De plus, le volume d'affaires généré par les collectivités locales recule (à 16 % contre 19 % au dernier trimestre).

Côté métiers, la croissance de l'activité s'établit entre 2 % et 4 % selon les professions (contre 3 % et 4 % au trimestre précédent). Certaines d'entre elles présentent un léger décrochage, comme la menuiserie-serrurerie (à 2 % de croissance, en dessous de sa tendance annuelle de 3,3 % sur les quatre derniers trimestres) ou la maçonnerie (à 2,5 % contre 3,5 % de tendance annuelle).

La tension sur les prix s'accroit pour toute la filière (+8,3 % en moyenne contre +6,8 % au dernier trimestre selon l'INSEE). Certains matériaux apparaissent plus durement touchés, comme ceux utilisés en menuiserie, qui affichent une légère inflexion, avec une hausse de 13,1 % des prix par rapport à l'année dernière. Il en va de même dans le domaine de la maçonnerie qui voit ses prix majorés, selon les matériaux de construction, entre 6 % et 57 %. Les entreprises artisanales du bâtiment font ainsi face à un contexte qui se dégrade. Un nombre croissant de chefs d'entreprise font état de besoins grandissants en trésorerie (16 % contre 4 % au dernier trimestre), tandis que les marges diminuent, avec un solde d'opinion largement négatif.

En termes d'emploi, le secteur de la construction montre de bons fondamentaux malgré une conjoncture qui se fragilise. On assiste en effet à un accroissement des embauches salariées de près de 2 %. Dans l'artisanat du bâtiment, 25 % des chefs d'entreprise interrogés indiquent qu'ils ont cherché à embaucher durant le deuxième trimestre 2022 (contre 31 % au trimestre précédent), 12 % y sont parvenus (contre 17 % au trimestre précédent). Ce trimestre aura montré, une nouvelle fois, la capacité de l'artisanat du bâtiment à s'adapter à la conjoncture en dépit des perturbations des chaines d'approvisionnement principalement causées par l'instabilité géopolitique en Ukraine. Des signes de fragilité de plus en plus nombreux font craindre de possibles effets structurels qui pourraient impacter fortement l'activité dans son ensemble, en fin d'année et surtout en 2023. Dans ce contexte, les mesures gouvernementales de lutte contre l'inflation et l'accompagnement à la transition environnementale seront très attendues par les entreprises.

VOLUME D'ACTIVITÉ

Une activité qui confirme son dynamisme

Au deuxième trimestre 2022, le volume d'activité de l'artisanat du bâtiment progresse de 3 % par rapport au même trimestre de l'année dernière. Ces résultats restent en ligne avec la tendance annuelle, qui s'établit à 3,5 %, sur les quatre derniers trimestres. La croissance de l'activité est portée par l'entretien-amélioration (+3 %) et notamment les travaux d'Amélioration de Performance Énergétique du Logement (+4 %). Dans le même temps, le neuf progresse encore bien qu'en deçà de sa tendance (+2,5 %).

Activité artisanat

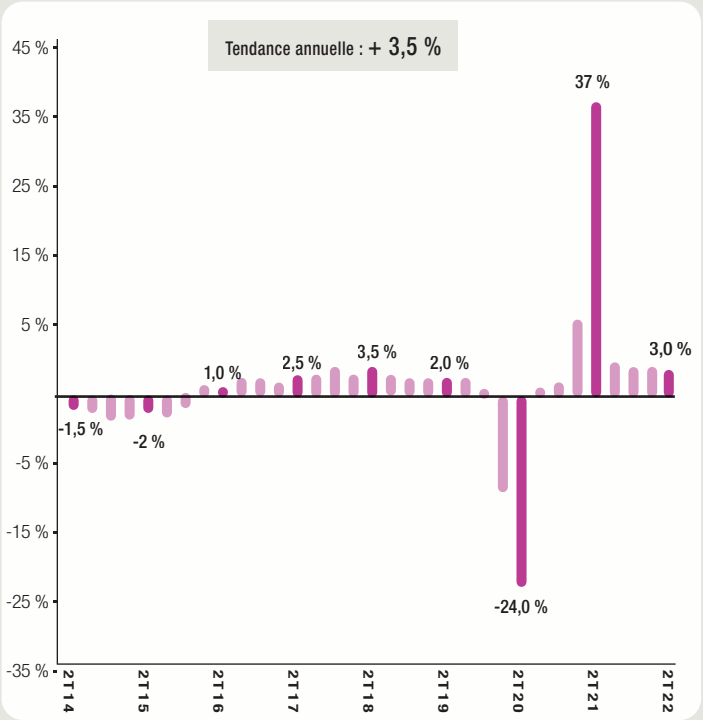

Construction neuve

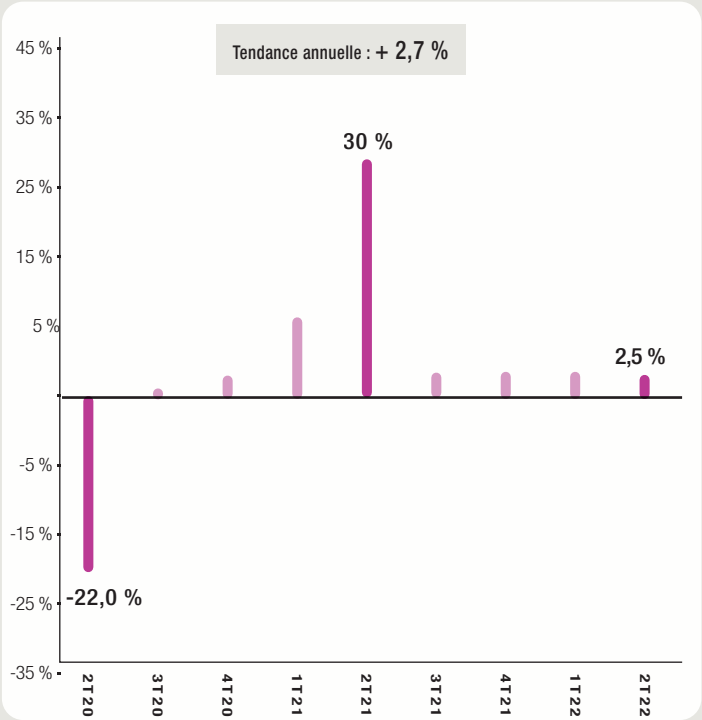

Entretien-rénovation (incluant les travaux de performance énergétique)

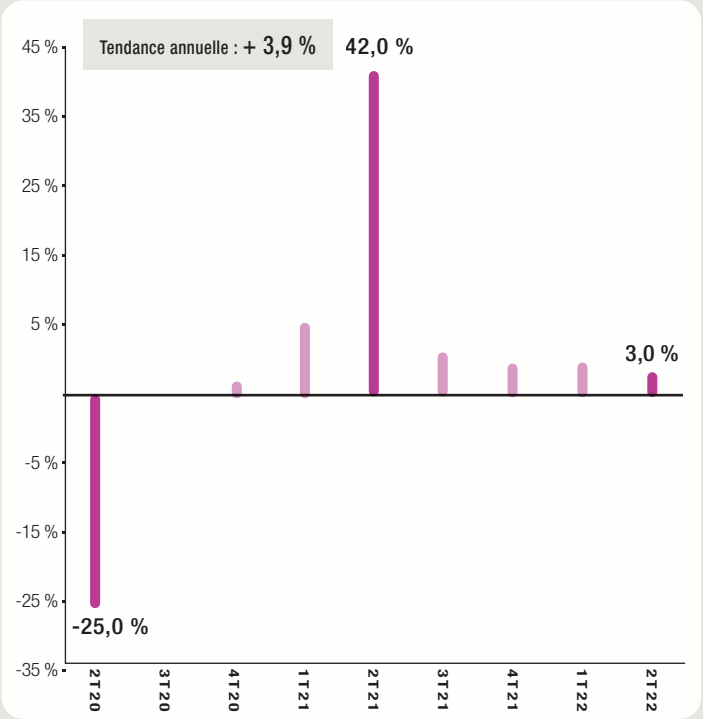

Travaux d'Amélioration de Performance Énergétique du Logement (APEL)

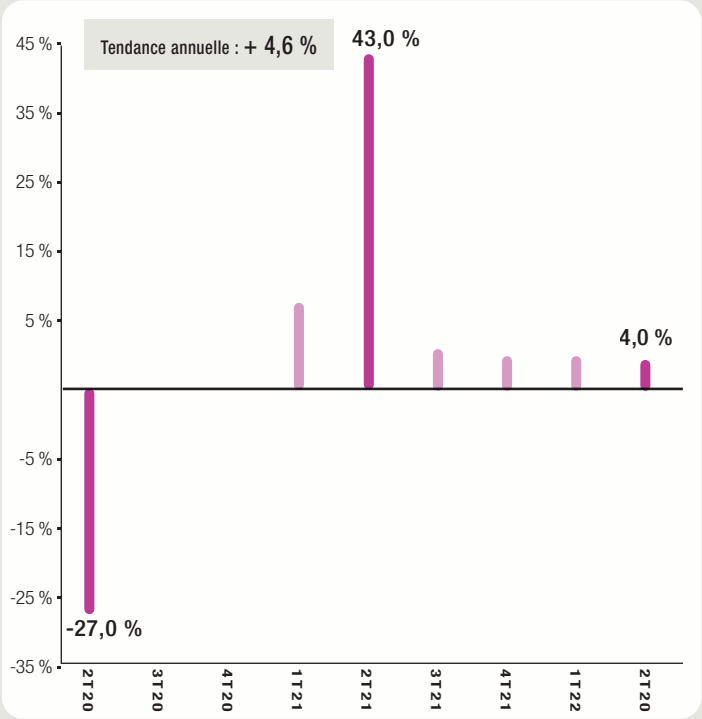

Source : CAPEB - Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.

ACTIVITÉ

ACTIVITÉ PAR CORPS DE MÉTIERS

Une croissance continue malgré une légère perte de vitesse en maçonnerie et en menuiserie-serrurerie

Ce deuxième trimestre affiche une croissance de l'activité pour l'ensemble des corps de métiers avec des évolutions comprises entre 2 % et 4 %. Les travaux d'électricité affichent la croissance la plus dynamique avec 4 %, tandis que la hausse atteint 3,5 % pour l'aménagement-décoration-plâtrerie. Ces deux secteurs confirment ainsi leur solide tendance annuelle. Les travaux de couverture-plomberie-chauffage connaissent quant à eux une progression légèrement plus modérée mais stable autour de 3 %. En revanche, le constat est plus mitigé pour la maçonnerie et la menuiserie-serrurerie avec des taux de croissance plus faibles de 2,5 % et de 2 % par rapport au deuxième trimestre 2021.

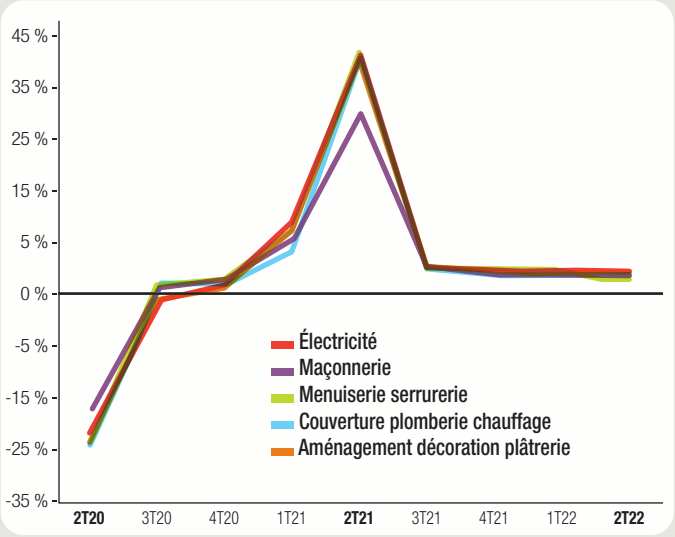

Source : CAPEB - Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.

ACTIVITÉ PAR TAILLE D'ENTREPRISE

Une croissance de l'activité soutenue pour l'ensemble des entreprises

En ce début d'année, la hausse de l'activité se poursuit pour l'ensemble des entreprises artisanales quelle que soit leur taille, s'établissant à 3 %, pour celles de moins de 10 salariés et 3,5 % pour les entreprises entre 10 et 20 salariés, en légère baisse par rapport au premier trimestre 2022.

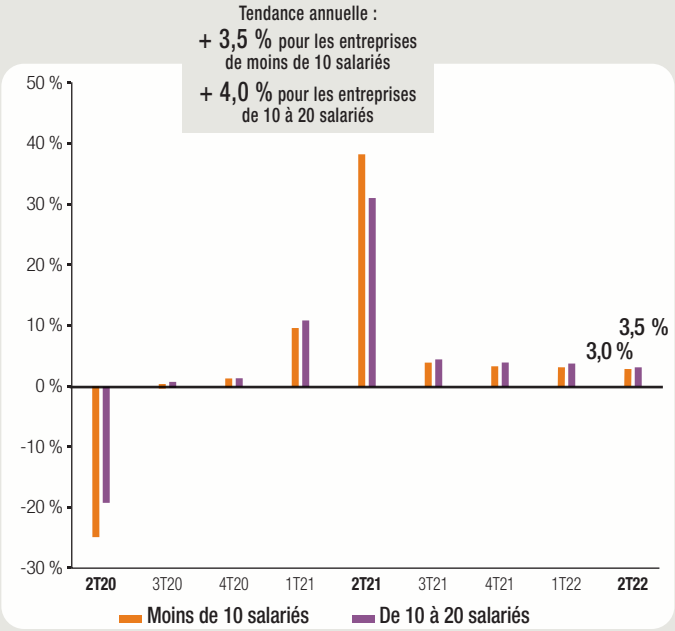

Source : CAPEB - Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.

ACTIVITÉ PAR RÉGION

Activité réalisée au second trimestre 2022

Au deuxième trimestre 2022, l'activité croit dans l'ensemble des régions avec des taux resserrés entre 2,5 % et 4 %. Une majorité de régions (7) affiche cependant une progression en retrait par rapport au premier trimestre 2022. Six d'entre elles se situent en dessous de la moyenne nationale (+3 %).

La région Nouvelle Aquitaine présente la plus forte hausse (4 %). Quatre régions affichent des hausses au-dessus de la moyenne nationale : La région Nouvelle-Aquitaine qui présente la plus forte hausse (4 %), la Bourgogne-Franche-Comté, les régions PACA et Corse, les Pays-de-la-Loire (+3,5 %).

Situation de l'activité du trimestre[1]

2T22 / 2T21 :
+ 3,0 %
en France entière

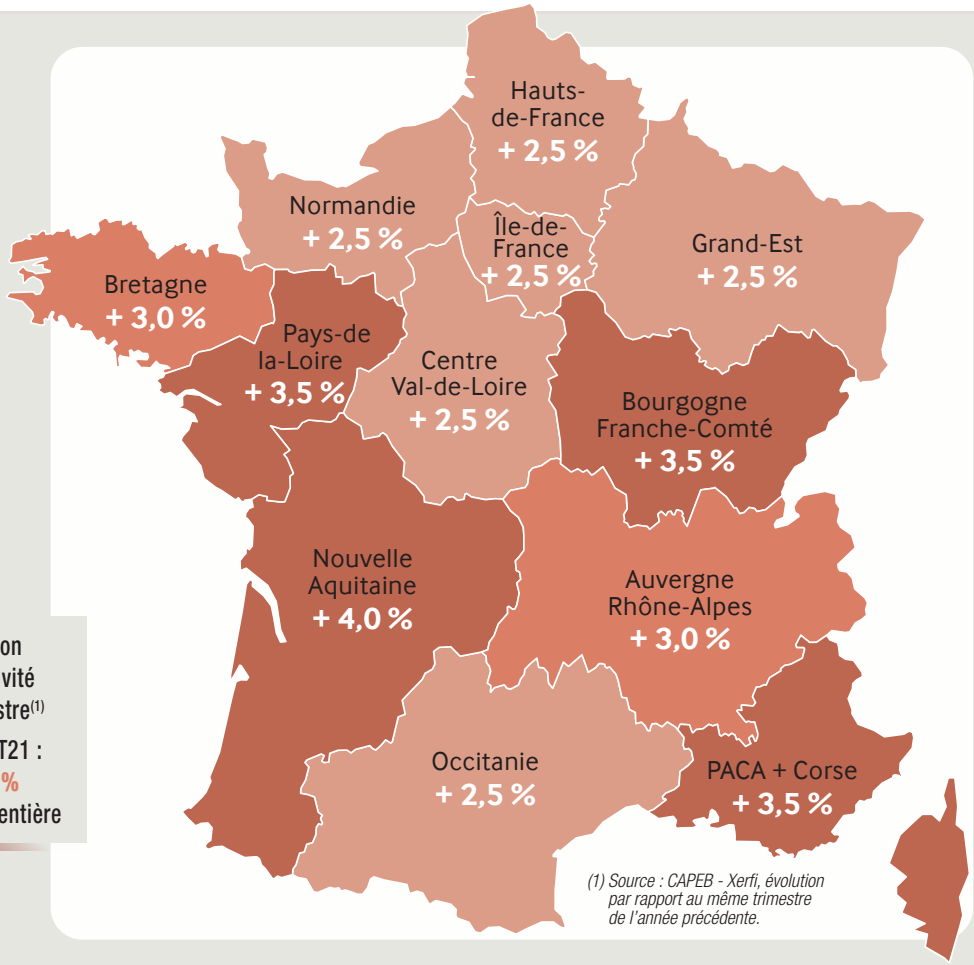

(1) Source : CAPEB - Xerfi, évolution par rapport au même trimestre de l'année précédente.

NEUF : AUTORISATIONS ET MISES EN CHANTIER DE LOGEMENTS

Les mises en chantier

Sur un an à fin mai 2022, 502 800 logements ont été autorisés à la construction, soit 70 900 de plus qu'au cours des 12 mois précédents (+ 16,4 %). Dans le même temps, on estime que 388 300 logements ont été mis en chantier, soit 2 000 de plus (+ 0,5 %) que lors des 12 mois précédents (juin 2020 à mai 2021).

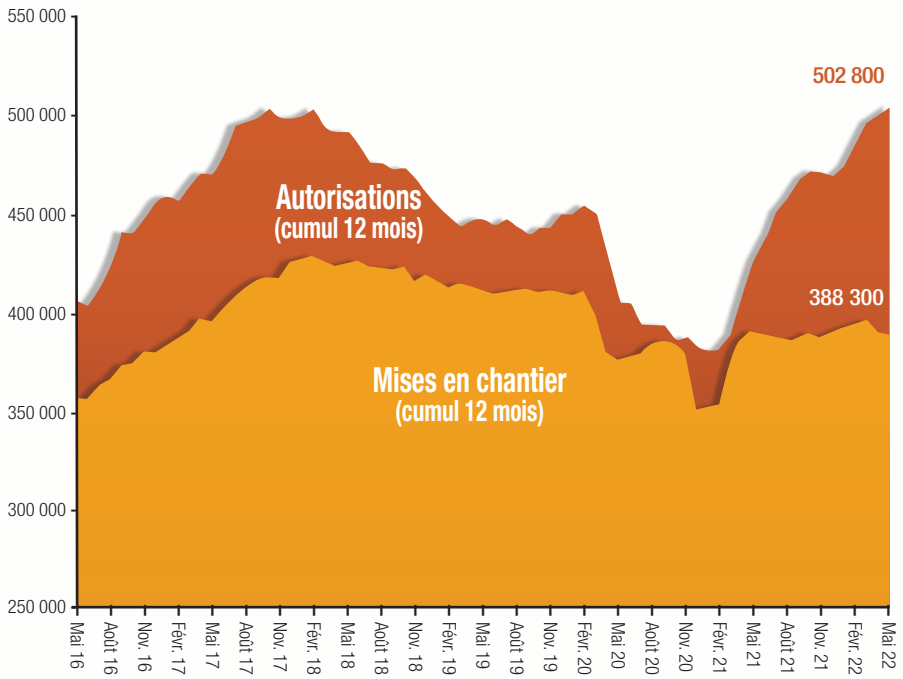

En prenant comme point de comparaison les 12 mois précédant la crise sanitaire (mars 2019 à février 2020), les nombres de logements autorisés et commencés au cours des 12 derniers mois sont supérieurs de respectivement 9,5 % et 1,4 %.

De juin 2021 à mai 2022, les autorisations de logements individuels ont progressé de 35 300 logements par rapport aux 12 mois précédents (+ 18,4 %) pour atteindre 227 000 unités. Les logements individuels groupés ont augmenté toutefois plus fortement que les logements individuels purs (respectivement + 28,1 % et + 15,5 %).

Pendant cette période, les mises en chantier de logements individuels ont crû de 13 700 unités (+ 8,8 %) et atteignent 169 900 logements commencés. Les logements individuels groupés ont légèrement augmenté (+ 0,5 %) tandis que les logements individuels purs ont plus nettement progressé (+ 11,4 %).

Dans le secteur des logements collectifs ou en résidence, 35 600 logements de plus (+ 14,8 %) ont été autorisés entre juin 2021 et mai 2022 qu'au cours des 12 mois précédents. Les autorisations de logements en résidence (+ 11,3 %) ont moins augmenté que celles de logements collectifs ordinaires (+ 15,5 %).

Les mises en chantier de logements collectifs ou en résidence sont estimées en baisse de 11 600 unités (- 5 %) par rapport aux 12 mois précédents. Les logements collectifs ordinaires (- 4,4 %) et les logements en résidence (- 8,6 %) auraient tous deux diminué.

Type de logements autorisés	Cumul des 12 derniers mois (résultats à la fin mai 2022)	Variation (juin 2021 à mai 2022 / juin 2020 à mai 2021)
Individuel	227 000	18,4 %
- Individuels purs	*163 900*	*15,0 %*
- Individuels groupés	*63 100*	*28,1 %*
Collectifs	230 700	15,5 %
Logements en résidence	45 100	11,3 %
Total	**502 800**	**16,4 %**

Type de logements commencés	Cumul des 12 derniers mois (résultats à la fin mai 2022)	Variation (juin 2021 à mai 2022 / juin 2020 à mai 2021)
Individuels	169 800	8,8 %
- Individuels purs	*131 800*	*11,4 %*
- Individuels groupés	*38 000*	*0,5 %*
Collectifs	186 000	-4,4 %
Logements en résidence	32 500	-8,6 %
Total	**388 300**	**0,5 %**

Source : MEEM (en date réelle estimée), estimation des chiffres à partir des données collectées, complétée par des travaux de modélisation et des enquêtes annuelles. Avertissement : les estimations des mises en chantier sont plus fragiles que d'habitude du fait des perturbations liées à la crise sanitaire. La méthode a dû être adaptée pour s'ajuster à ces perturbations (cf. méthodologie). Dans ce contexte, les estimations des mises en chantier présentées en cette période peuvent donner lieu à des révisions plus importantes qu'avant la crise sanitaire.

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS PAR RÉGION

LOGEMENTS AUTORISÉS (JUIN 2021 À MAI 2022)

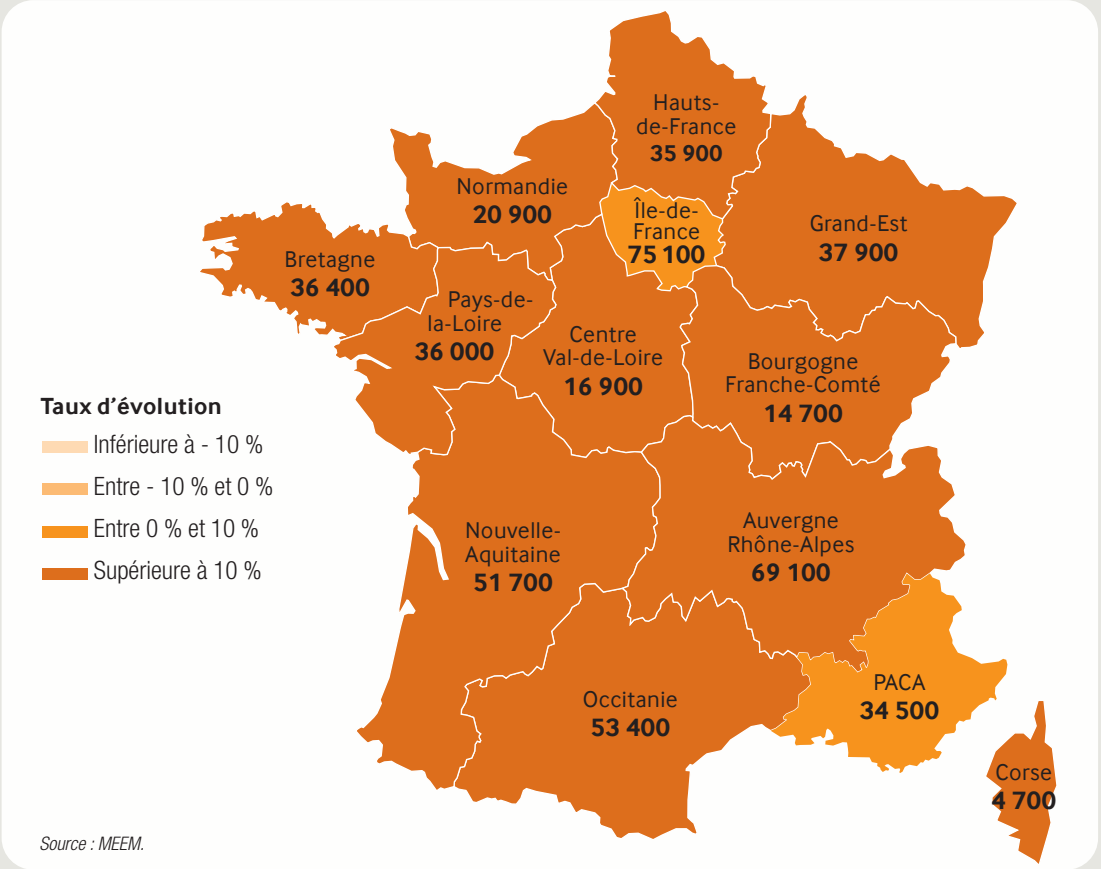

Source : MEEM.

À l'échelle nationale, les permis de construire affichent une croissance de 16,4 % au cours des 12 derniers mois (de juin 2021 à mai 2022) par rapport à la même période de l'année précédente, soit 502 800 autorisations.
Onze régions affichent une progression des autorisations supérieure à 10 % au cours des 12 derniers mois tandis que l'Île-de-France et la Provence-Alpes-Côte-d'Azur présentent une croissance légèrement moins importante (à + 9,1 % et + 2,4 % respectivement).

Grille de lecture : dans la région Grand Est, le nombre de permis de construire cumulés sur une période d'un an, allant de juin 2021 à mai 2022, a enregistré une hausse supérieure à 10 % par rapport à la même période un an auparavant (juin 2020 à mai 2021). Ainsi à la fin mai 2022, le cumul sur un an des permis de construire s'établissait à 37 900.

LOGEMENTS COMMENCÉS (JUIN 2021 À MAI 2022)

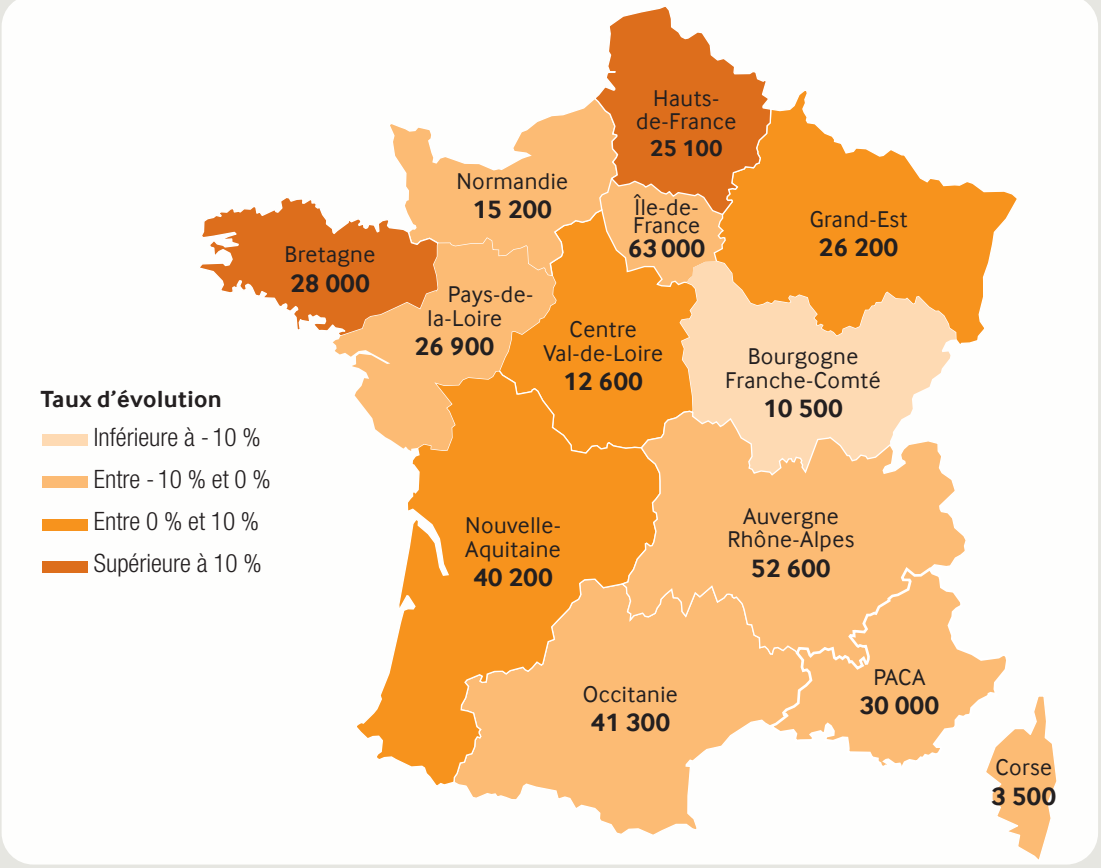

À l'échelle nationale, le nombre de logements commencés, cumulés sur douze mois (de juin 2021 à mai 2022), connait une légère hausse de 0,5 % (par rapport à la même période que l'année précédente) et représente 388 300 logements commencés.
Les mises en chantiers ont progressé dans cinq régions, notamment en Bretagne et dans les Hauts-de-France où la hausse dépasse les 10 % (à +12 % et +13,6 % respectivement).
Dans huit régions, le nombre de mises en chantiers a reculé. Les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Corse, Île-de-France, Pays-de-la-Loire, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Normandie et Occitanie affichent une baisse de 0 à -10 %. La Bourgogne-Franche-Comté enregistre quant à elle une baisse des logements commencés de -12,1 %.

Grille de lecture : dans la région Grand-Est le nombre de logements mis en chantier cumulés sur une période d'un an, allant de juin 2021 à mai 2022, a enregistré une hausse comprise entre 0 et 10 % par rapport à la même période un an auparavant (juin 2020 à mai 2021). Ainsi à la fin mai 2022, le cumul sur un an de logements mis en chantier s'établissait à 26 200.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Un solde d'opinions légèrement négatif sur ce trimestre

Seulement 8 % des entreprises enregistrent une hausse de leur chiffre d'affaires réalisé pour le compte des collectivités locales tandis que 10 % constatent une baisse (soit un solde de –2 points contre –2,8 en moyenne sur longue période).

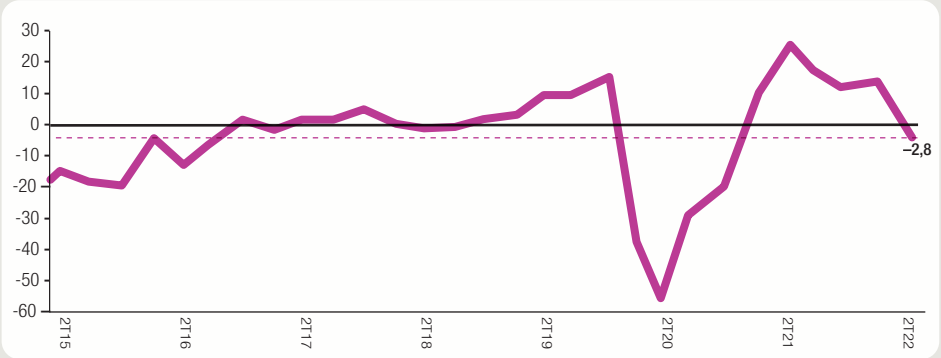

16 % des entreprises travaillent pour les collectivités territoriales

16 % des entreprises déclarent travailler pour les collectivités locales (contre 12 % au deuxième trimestre 2021).

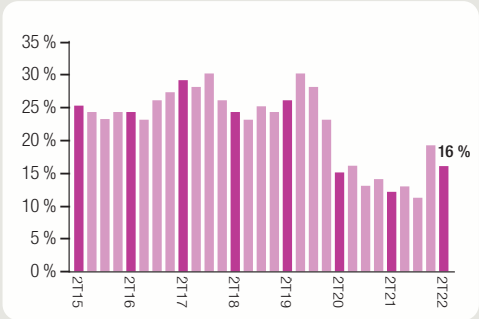

Source : CAPEB - Xerfi, évolution de l'activité par rapport au trimestre précédent (en rose : solde d'opinions / en pointillé : moyenne).

SOUS-TRAITANCE

Un solde d'opinions confirmé positif

6 % des entreprises notent une baisse de leur activité réalisée en sous-traitance tandis que 21 % constatent une progression. Le solde d'opinions s'établit à 15 points (la moyenne à long terme étant de 10,2 points).

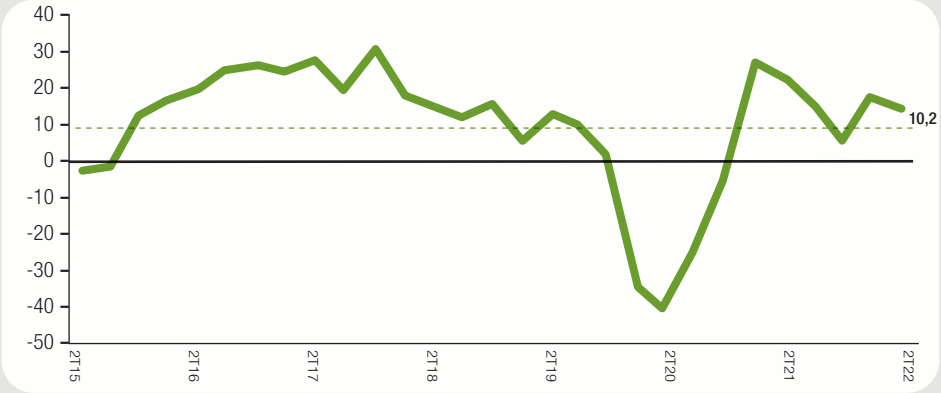

11 % des entreprises en sous-traitance

En augmentation par rapport au même trimestre l'année dernière, le poids des entreprises réalisant de l'activité en sous-traitance se stabilise à hauteur de 11 %. Les trois derniers trimestres ont cependant vu fondre cette proportion, bien en deçà des résultats du premier trimestre 2021.

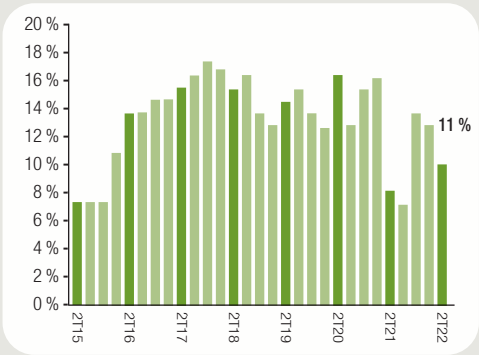

Source : CAPEB - Xerfi, évolution de l'activité par rapport au trimestre précédent (en vert : solde d'opinions / en pointillé : moyenne).

ANCIEN : VENTES DE LOGEMENTS

Nombre de ventes de logements anciens cumulées sur les douze derniers mois

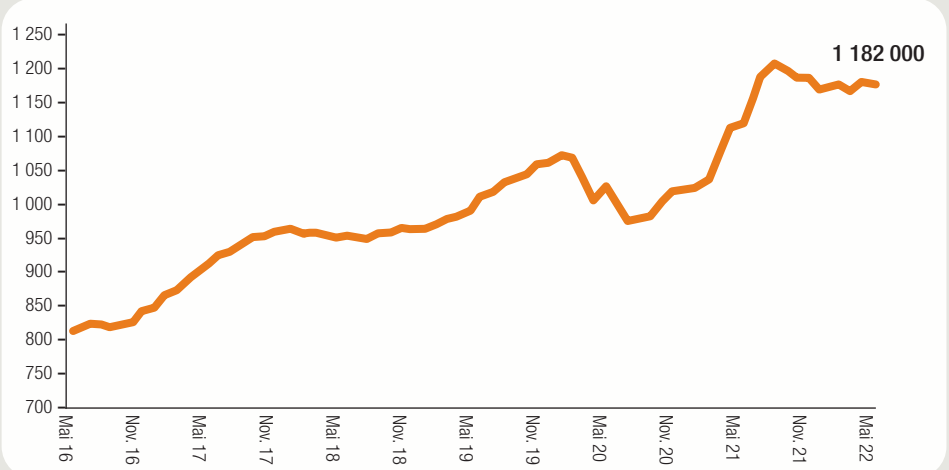

1 182 000 logements anciens vendus

En mai 2022, les ventes de logements anciens cumulées sur 12 mois atteignent 1 182 000 unités, soit une hausse de 5 % sur un an.

Source : CGEDD d'après DGFiP (MEDOC) et bases notariales.

COMMANDES

CARNETS DE COMMANDES

Le nombre de jours des carnets de commandes reste élevé

Le niveau des carnets de commandes représente 101 jours de travail au 2ème trimestre 2022 (soit 10 jours de moins qu'un an auparavant). L'évolution semble se stabiliser à des niveaux élevés, tant en neuf qu'en entretien-rénovation. Les entreprises de 10 à 20 salariés apparaissent légèrement favorisées.

Évolution des carnets de commandes en nombre de jours

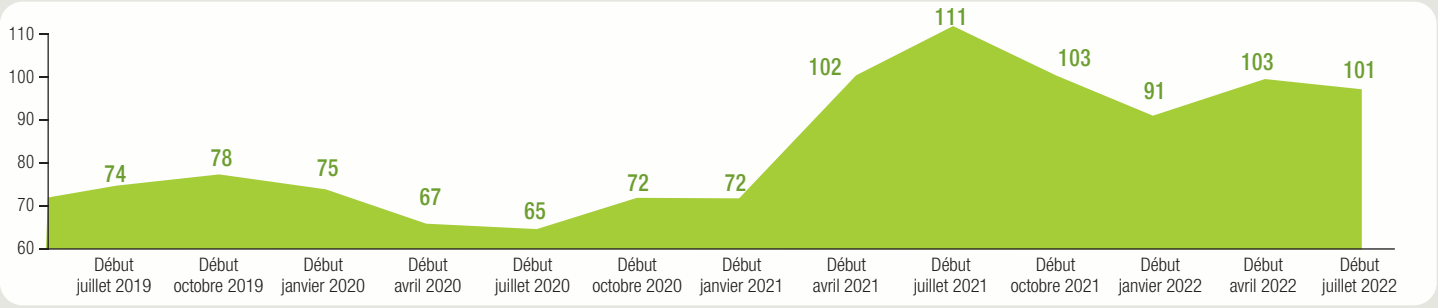

Source : CAPEB - Xerfi.

Neuf / Entretien-amélioration

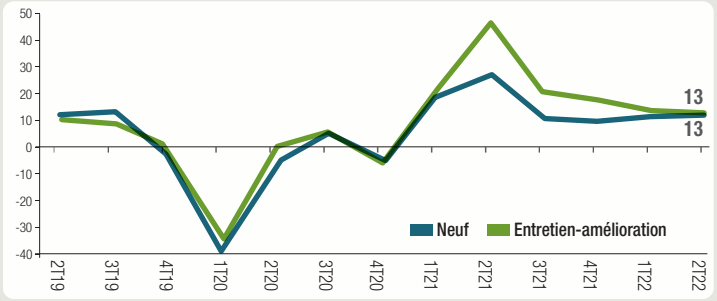

Source : CAPEB - Xerfi, évolution (solde d'opinions) par rapport au trimestre précédent.

Moins de 10 salariés / 10 à 20 salariés

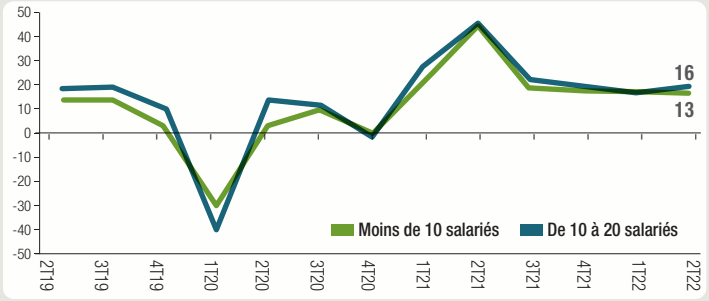

Source : CAPEB - I+ C/Xerfi, évolution (solde d'opinions) par rapport au trimestre précédent.

CARNETS DE COMMANDES ET ACTIVITÉ PAR RÉGIONS

Auvergne Rhône-Alpes

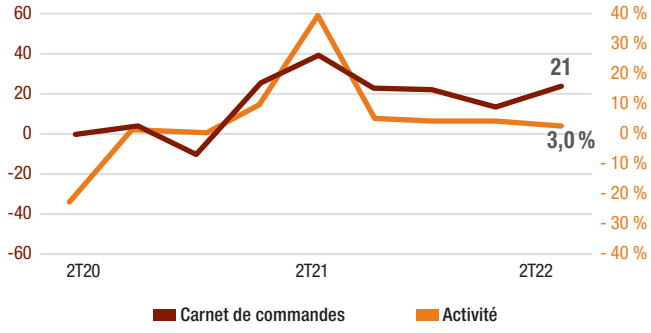

Bretagne

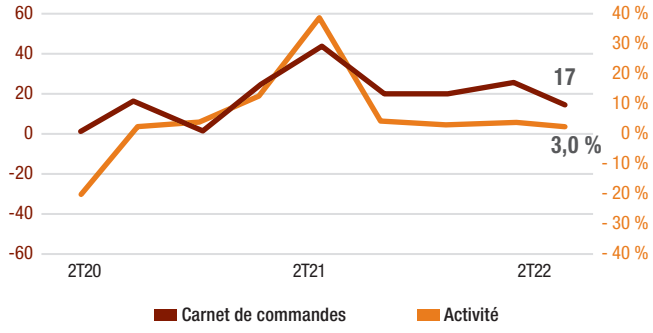

Bourgogne Franche-Comté

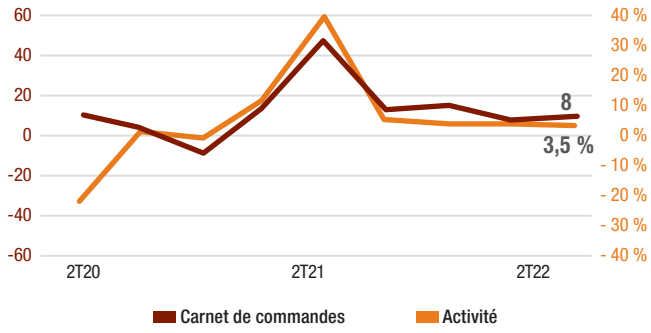

Centre Val-de-Loire

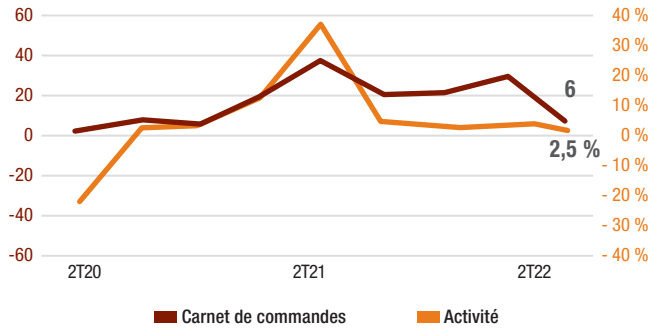

CARNETS DE COMMANDES ET ACTIVITÉ PAR RÉGIONS

Grand-Est

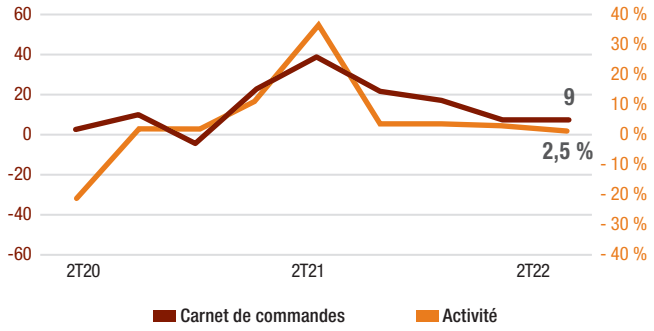

Hauts-de-France

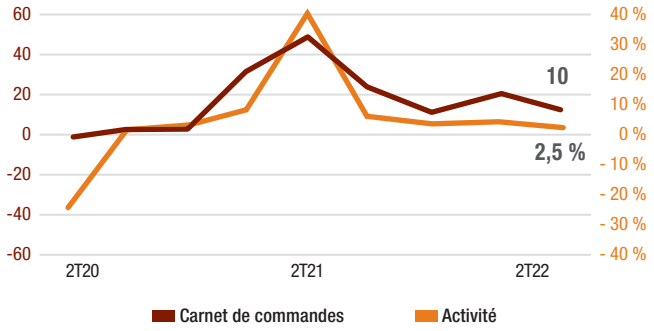

Île-de-France

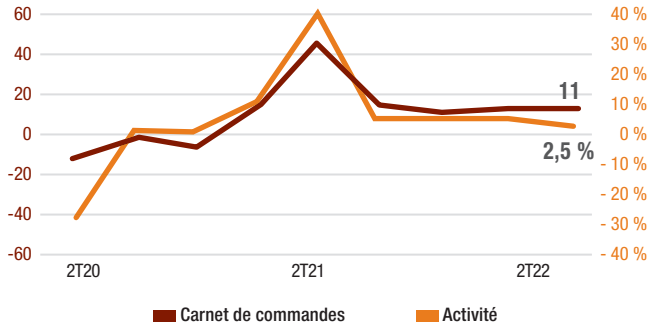

Normandie

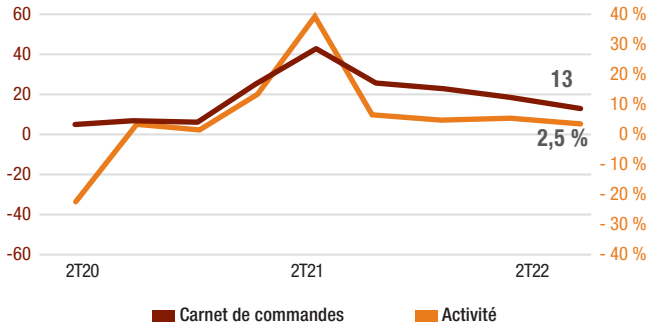

Nouvelle-Aquitaine

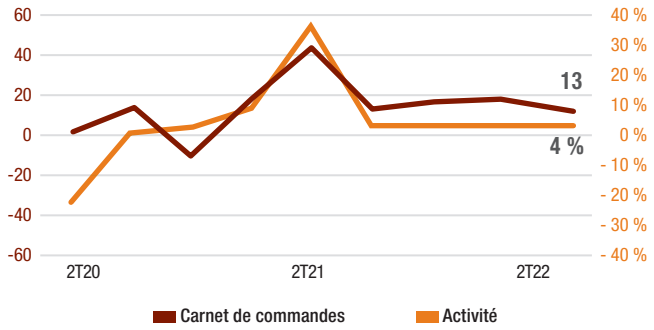

Occitanie

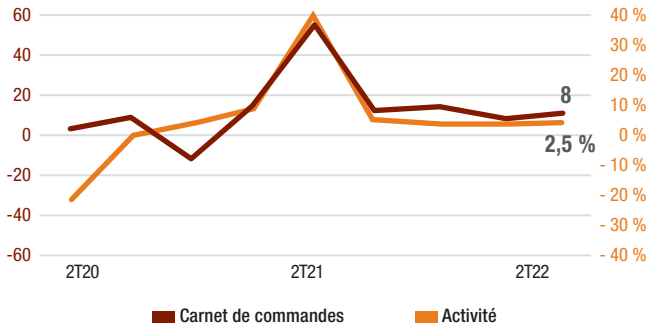

Pays-de-la-Loire

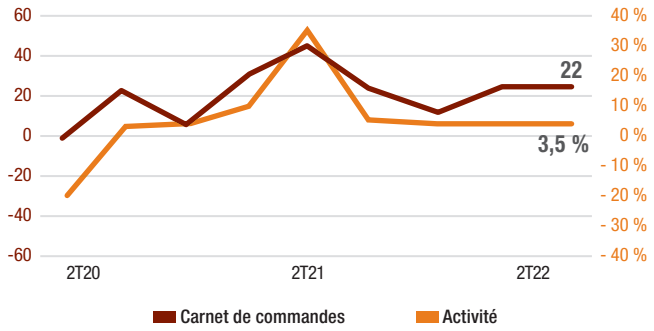

Provence-Alpes-Côte-d'Azur - Corse

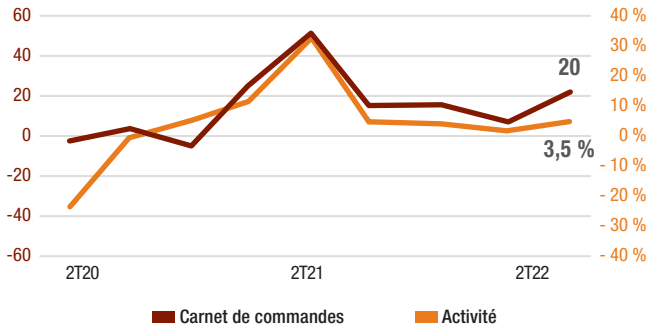

Source : CAPEB - Xerfi, évolution de l'activité par rapport au même trimestre de l'année précédente (en jaune : activité et en rouge : solde d'opinions sur les carnets de commandes).

TRÉSORERIE

SITUATION DE LA TRÉSORERIE

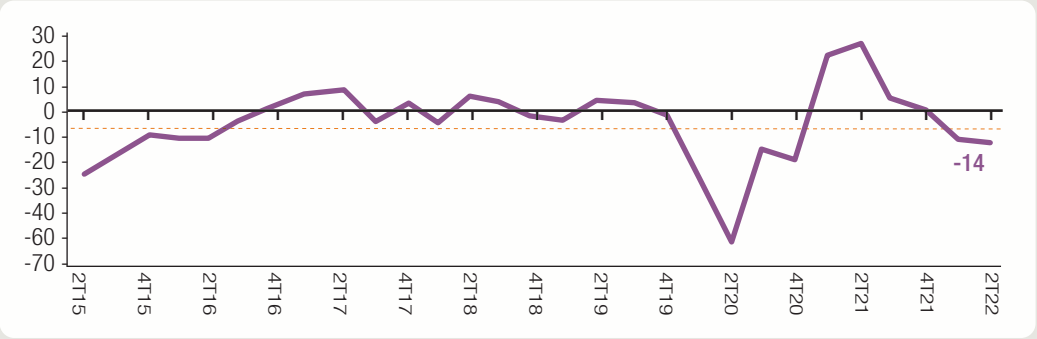

Source : CAPEB - I+ C/Xerfi, évolution (solde d'opinions) par rapport au trimestre précédent.

Une tension annoncée sur la trésorerie

Le solde d'opinions concernant la trésorerie s'établit à -14 points (contre - 5,7 points pour la moyenne de long terme) avec 22 % des entreprises déclarant une détérioration de leur trésorerie et 8 % une amélioration.

RÉPARTITION DES BESOINS DE TRÉSORERIE

Montant moyen des besoins de trésorerie : 20 000 €

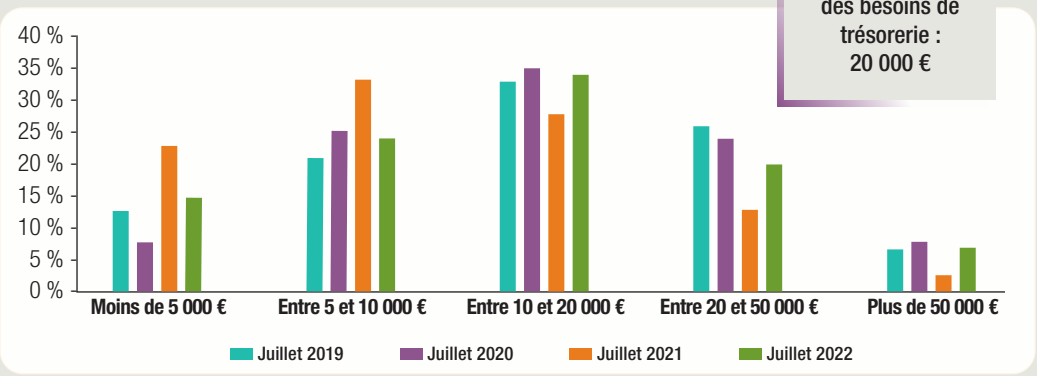

Source : CAPEB - Xerfi.

Les besoins de trésorerie augmentent

Au 2ème trimestre 2022, 16 % des entreprises font état de besoins de trésorerie (contre 4 % au même trimestre de l'année précédente). Parmi ces entreprises, 61 % déclarent un besoin supérieur à 10 000 €.
Le montant moyen des besoins de trésorerie de ces entreprises reste stable à 20 000 € pour le second trimestre consécutif (contre 14 000 € un an auparavant).

ÉVOLUTION DES MARGES

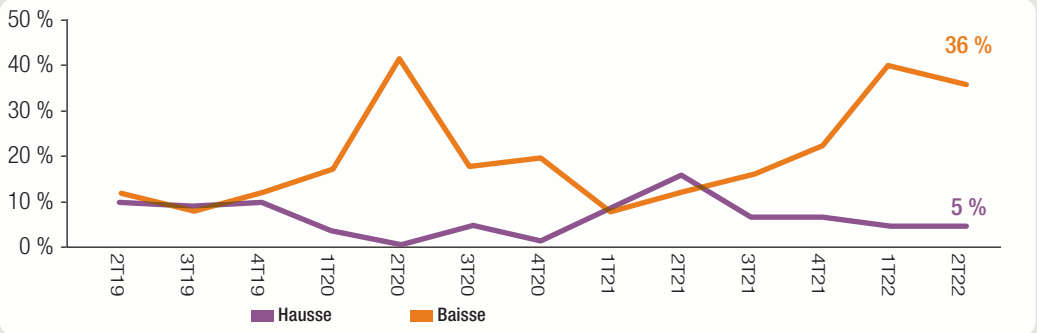

Source : CAPEB - Xerfi, évolution (solde d'opinions) par rapport au trimestre précédent.

Au 2ème trimestre 2022, 36 % des entreprises déclarent une baisse des marges, tandis que seulement 5 % déclarent une hausse. Le solde d'opinions sur ce trimestre s'établit ainsi à -31 points et reste en forte baisse par rapport au même trimestre de l'année précédente (4 points).

DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES DANS LE BTP

Créations : + 2,1 %

Au 1er trimestre 2022, 23 602 créations d'entreprises (y compris micro-entrepreneurs) ont été enregistrées dans le BTP (+2,1 % par rapport au même trimestre de l'année précédente).

Source : INSEE.

Défaillances : + 27,9 %

Au 1er trimestre 2022, 1 688 défaillances d'entreprises ont été enregistrées dans la construction (+27,9 % par rapport au même trimestre de l'année précédente).

Source : Banque de France.

Évolution du taux d'épargne des ménages

Au premier trimestre 2022, le taux d'épargne des ménages s'établit modérément en deçà de 17 % en ligne avec le quatrième trimestre 2021.

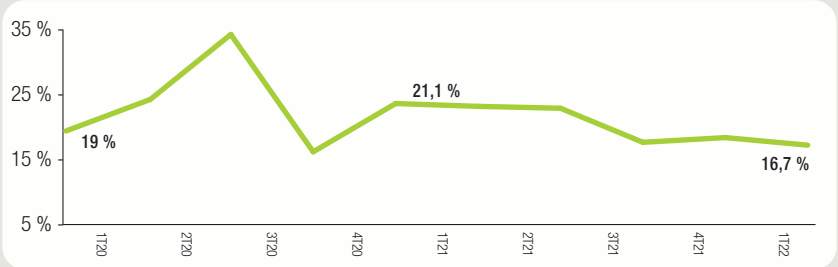

Source : INSEE. Le taux d'épargne est le rapport entre l'épargne des ménages et le brut.

PRIX ET COÛTS

ENTRETIEN-AMÉLIORATION DU LOGEMENT : COÛT ET PRIX DES TRAVAUX

La hausse s'accélère pour les coûts et les prix

Sur un an, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments augmentent de 8,3 % au premier trimestre 2022, après 6,8 % au trimestre précédent. La hausse des prix sur un an est du même ordre de grandeur pour les travaux dans le secteur résidentiel (+ 8,4 %) et pour ceux dans le secteur non-résidentiel (+ 8,3 %). Les prix accélèrent pour tous les types de travaux : la hausse est vive dans les travaux de menuiserie (+ 13,1 % après + 12,0 %), de plomberie, d'installation de chauffage et de conditionnement d'air (+ 11,2 % après + 6,7 %), et de couverture (+ 11,2 % après + 10,7 %) ; elle est moins marquée pour les travaux d'installation électrique (+ 6,9 % après + 6,2 %), de plâtrerie (+ 6,9 % après + 6,2 %), dans les autres travaux de construction spécialisés (+ 5,7 % après + 5,3 %), dans les travaux de revêtement des sols et des murs (+ 5,1 % après + 3,7 %) et ceux de peinture et de vitrerie (+ 3,5 % après + 2,7 %). La hausse est plus contenue dans les autres travaux d'installation (+ 1,6 % après + 0,5 %). En parallèle, les coûts (selon l'indice BT50) augmentent encore et se fixent à + 4,1 % sur la même période.

Évolution comparée des prix et des coûts

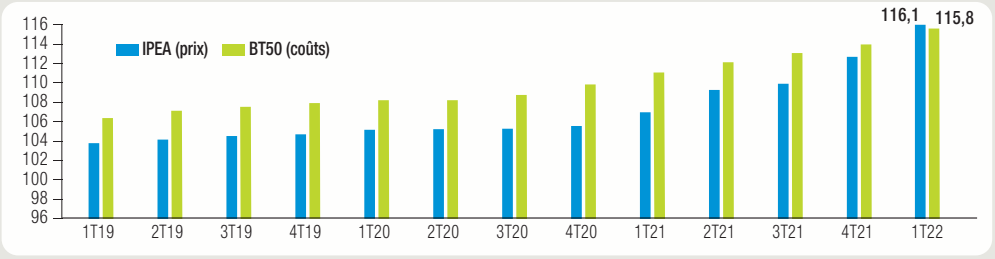

Source : MEEM ET INSEE, évolution par rapport au même trimestre de l'année précédente - base 100 en 2015.

Évolution des prix par corps de métiers pour les bâtiments résidentiels et non résidentiels (1T2022/1T2021)

Indice des prix des travaux d'entretien-amélioration (IPEA)	+ 8,3 %
4321 - Installation électrique	+ 6,9 %
4322 - Plomberie, installation de chauffage et de conditionnement d'air	+ 11,2 %
4329 - Autres travaux d'installation	+ 1,6 %
4331 - Plâtrerie	+ 6,9 %
4332 - Menuiserie	+ 13,1 %
4333 - Revêtement des sols et des murs	+ 5,1 %
4334 - Peinture et vitrerie	+ 3,5 %
4391 - Couverture	+ 11,2 %
4399 - Autres travaux de construction spécialisés	+ 5,7 %

Source : INSEE et MEEM - À compter du 1er trimestre 2018, les indices des prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) sont publiés en référence 100 en 2015 et chaînés annuellement. Base indice.

CRÉDITS À L'HABITAT POUR LES PARTICULIERS

Des montants de crédits accordés en forte baisse

Au quatrième trimestre 2021, les montants de crédits accordés reculent de près de 20 % par rapport au même trimestre de l'année précédente. Les crédits destinés à l'acquisition de logements anciens enregistrent la plus forte chute à –21 %. Les montants de crédits accordés pour l'achat d'un logement neuf régressent quant à eux, de -17,3 % au 4ème trimestre 2021. Les crédits destinés aux travaux d'entretien-amélioration suivent cette baisse et enregistrent -12,5 % par rapport au même trimestre l'année dernière.

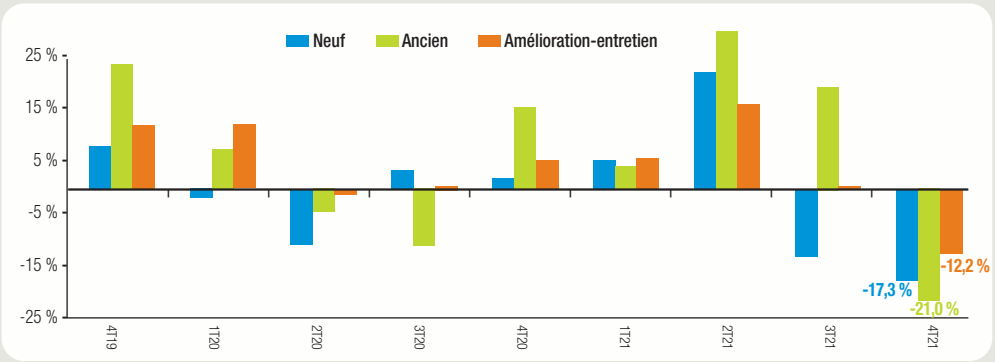

Source : Banque de France.

MÉMO

Indice des prix à la consommation

Valeur en mai 2022	Évolution annuelle (M/M-12)
111,0	+ 5,3 %

Indice du coût de la construction

Valeur au 1T22	Évolution annuelle (T/T-4)
1 948	+ 6,9 %

Indice de référence des loyers

Valeur au 1T22	Évolution annuelle (T/T-4)
133,9	+ 2,5 %

Source : INSEE, indice base 100 au 4e trimestre 1998

INDEX BT50

Valeur en mars 2022	Évolution annuelle (M/M-12)
115,8	+ 4,3 %

Source : MEEM, publication au JO du 18 décembre 2020, base 100 en 2010

COURS DES MÉTAUX

Aluminium

En dollars/tonne en mai 2022	Évolution annuelle (M/M-12)
2 825,5	+ 16,1 %

Cuivre

En dollars/tonne en mai 2022	Évolution annuelle (M/M-12)
9 362,1	- 8,1 %

Zinc

En dollars/tonne en mai 2022	Évolution annuelle (M/M-12)
3 749,3	+ 26,4 %

PRIX DE VENTE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION* (valeur mai 2022)

Céramiques et mat. de const.

Valeur en mai 2022	Évolution annuelle (M/M-12)
120,6*	+ 14,1 %

Béton prêt à l'emploi

Valeur en mai 2022	Évolution annuelle (M/M-12)
112,6*	+ 6,2 %

Produits sidérurgiques de base et ferroalliages

Valeur en mai 2022	Évolution annuelle (M/M-12)
195,9*	+ 57,2 %

Source : INSEE, indice base 100 en 2015.
** Valeurs provisoires.*

EMPLOI

EMPLOI DANS LE BTP

Source : INSEE.

Emploi salarié

L'emploi salarié du BTP s'établit à 1 573 600 au 1T2022, soit une hausse de 1,9 % sur un an (contre 2,9 % dans l'ensemble de secteurs principalement marchands). Malgré cette augmentation, le niveau d'emploi tend à se normaliser depuis le début de l'année 2021.

Emploi intérimaire

Au 1er trimestre 2022, le secteur du BTP totalise près de 154 000 emplois intérimaires (emplois équivalents temps plein). L'intérim est donc en très légère hausse (+1,7 %) par rapport au même trimestre de l'année précédente
Le taux de recours à l'intérim (poids de l'emploi intérimaire dans l'emploi salarié total) s'établit à 8,9 %.

EMPLOI SALARIÉ DANS LES ENTREPRISES DU BTP DE MOINS DE 20 SALARIÉS

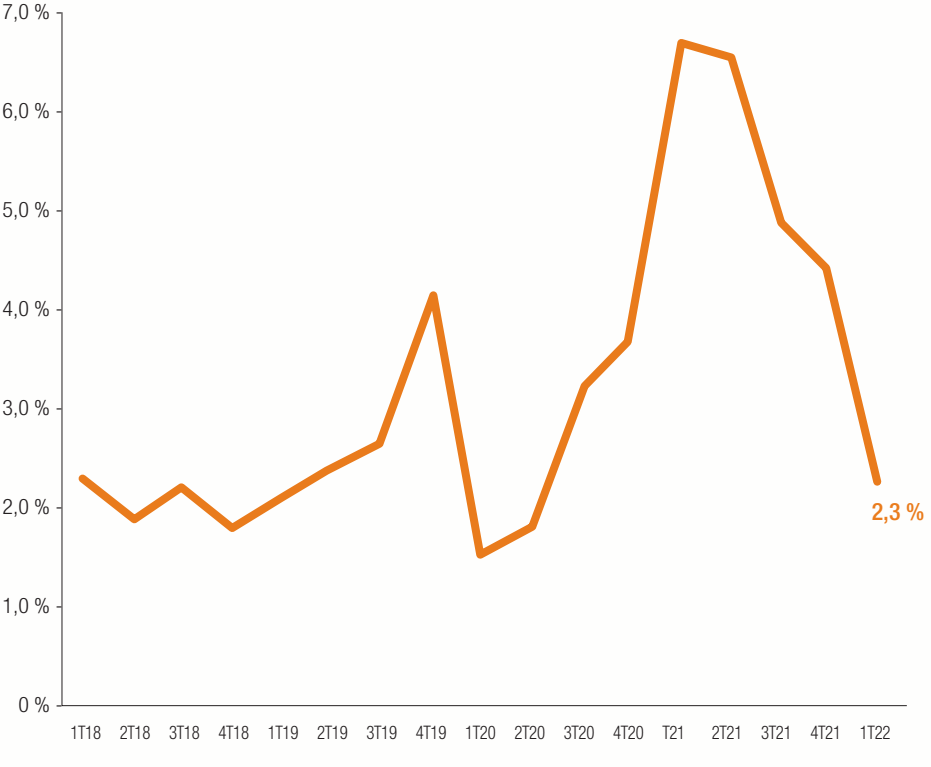

Source : ACOSS.

L'emploi salarié dans les entreprises de moins de 20 salariés du BTP toujours positif mais en baisse

Au 1er trimestre 2022, l'emploi progresse modérément dans les entreprises du BTP de moins de 20 salariés. La hausse s'établit à 2,3 % (+17 975 emplois) et marque ainsi une nouvelle baisse par rapport aux trimestres précédents.

LES EMBAUCHES DANS L'ARTISANAT DU BÂTIMENT

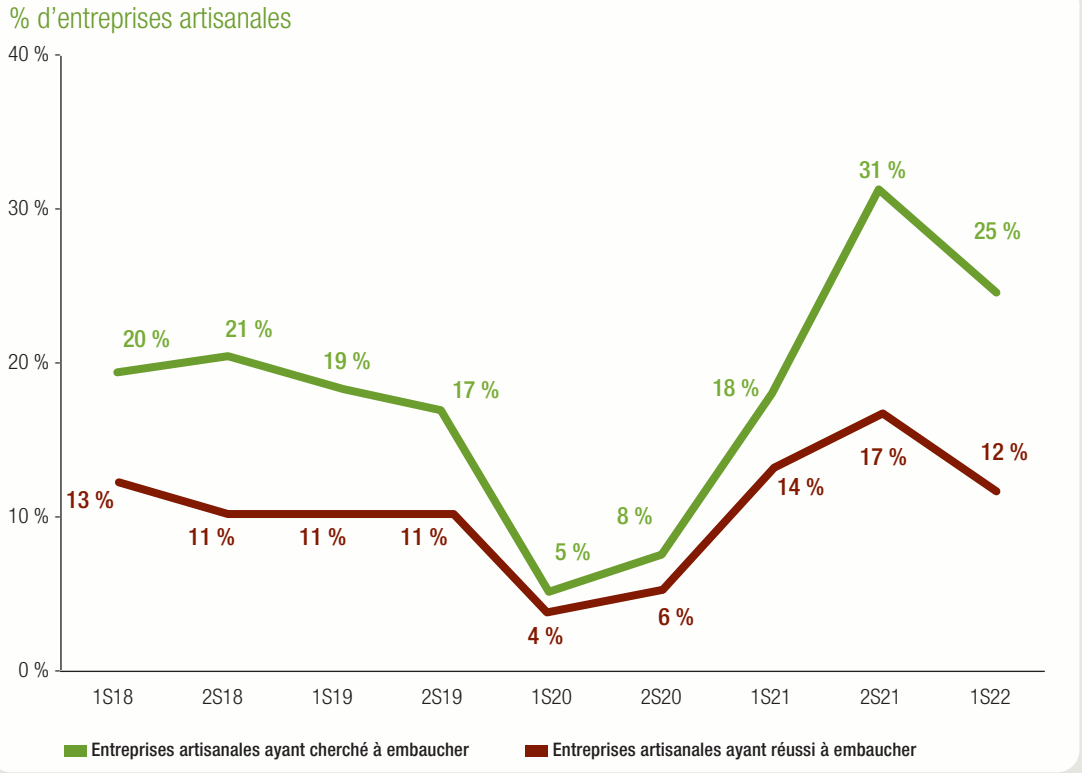

Les intentions d'embauches sont plus fortes que l'année dernière (25 % des entreprises artisanales ont cherché à embaucher contre 18 % au même semestre en 2021), toutefois, elles montrent un léger repli par rapport au précédent semestre. Près de la moitié des entreprises ayant cherché à embaucher y sont parvenues.

Source : CAPEB - Xerfi, évolution (solde d'opinions) par rapport au semestre précédent.

LES INTENTIONS D'EMBAUCHES DANS L'ARTISANAT DU BÂTIMENT

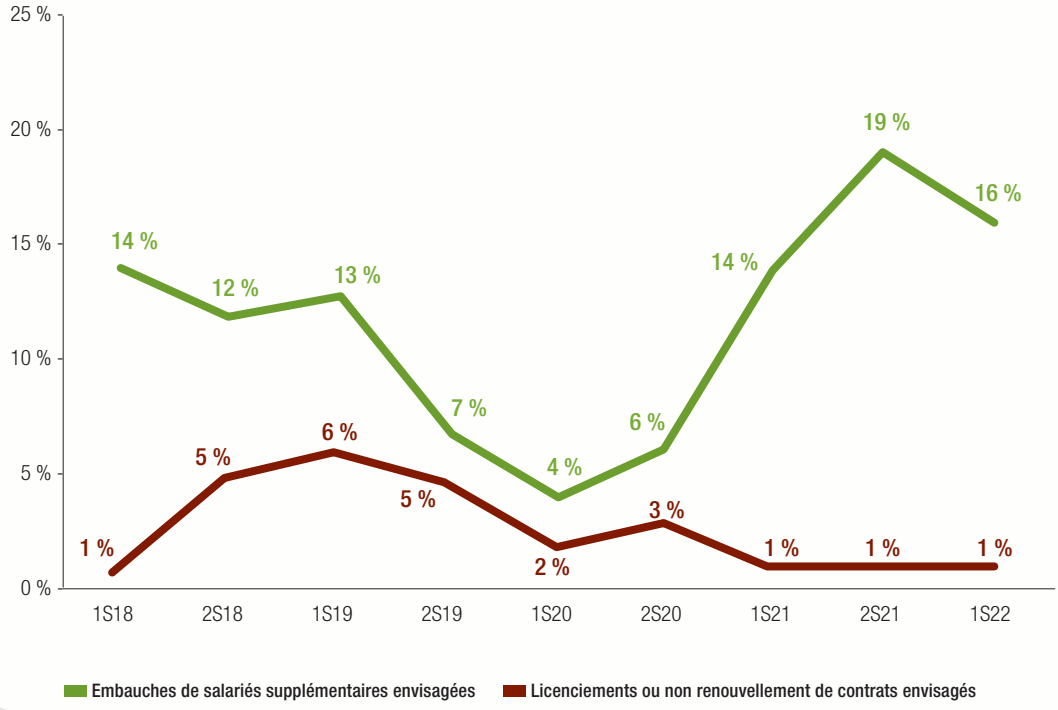

En juillet 2022, les intentions d'embauches restent élevées. 16 % des entreprises pensent embaucher des salariés supplémentaires (contre 14 % un an auparavant). Ces intentions d'embauche concernent aussi bien des remplacements (départ en retraite, CDD…) qu'un surcroît d'activité, suite à la reprise post-COVID.

Une majorité d'entreprises prévoit un maintien de l'emploi à son niveau actuel au second semestre 2022 (83 % contre 85 % au premier semestre 2021). Seulement 1 % des chefs d'entreprise envisagent de licencier ou de ne pas renouveler les contrats au second semestre 2022.

Source : CAPEB - Xerfi, évolution (solde d'opinions) par rapport au semestre précédent.

Crédit photo : iStockPhoto © 2022

CAPEB L'Artisanat du Bâtiment
Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
2, rue Béranger - 75140 Paris Cedex 03 - Tél. : 01 53 60 50 00
e-mail : capeb@capeb.fr